

Ecole Municipale de Musique et de Danse

Les cours de 45 min seront décidés en accord avec le professeur.

Concernant la danse, il nous faut créer un tarif pour 1h et pour 1h30.

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, après en avoir délibéré à l'unanimité décident :

De modifier les tarifs de l'école de Musique et de Danse comme suit :

	Tarif pour 30 min	Tarif pour 45 min
Musique		
Moins de 18 ans et étudiants rogervillais	60€	85€
Moins de 18 ans et étudiants extérieurs	120€	170€
Adultes Rogervillais	85€	115€
Adultes extérieurs	170 €	230€
Chant à créer		
Moins de 18 ans et étudiants rogervillais	60€	85€
Moins de 18 ans et étudiants extérieurs	120€	170€
Adultes Rogervillais	85€	115€
Adultes extérieurs	170€	230€

Danse	Tarif pour 30 minutes	Tarif pour 45 minutes	Tarif pour 1H	Tarif pour 1 H30
Moins de 18 ans et étudiants rogervillais	70€	100€	115€	130€
Moins de 18 ans et étudiants extérieurs	140€	200€	230€	260€
Adultes Rogervillais	90 €	130€	145€	160€
Adultes extérieurs	180€	260€	290€	320€

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le Secrétaire de séance,

*Paicot
Michael*

Chirol



Fait à Rogerville
Madame le Maire,
Avalyne CHIROL